



Non à l'hystérie anti-terroriste, À l'école et ailleurs !

Depuis plus de quinze jours, le gouvernement français, la majorité parlementaire et les principaux partis d'opposition de droite et d'extrême droite se sont lancés dans une véritable surenchère sécuritaire au nom de la lutte contre la « radicalisation » et le terrorisme. Les condamnations très lourdes pleuvent contre des individus pour « apologie du terrorisme ». En Isère, un homme, qui présente, selon une expertise médicale, « une déficience mentale légère depuis l'enfance », est condamné à six mois de prison pour avoir « rigolé » de l'attentat contre Charlie Hebdo. A Nantes, un lycéen est inculpé pour avoir fait, selon la justice, fait un dessin accompagné d'un « commentaire ironique ».

C'est la conséquence de la mise en oeuvre de la dernière loi anti-terroriste adoptée, en première lecture, à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Aujourd'hui, en France, n'importe qui peut être incarcéré - après un procès sommaire - pendant cinq ans s'il défend le « terrorisme », notion bien vague, surtout lorsque l'on constate, à chaque grève, que les médias accusent les travailleurs en grève d'être des « preneurs d'otages », ou qu'il y a un peu plus d'un an le dessinateur Plantu comparait en une du Monde (ce qui est son droit !) les syndicalistes Cgt qui luttent contre l'extension du travail le dimanche aux talibans qui interdisent aux jeunes filles d'aller à l'école. L'hystérie anti-terroriste et son arsenal législatif sont une menace directe pour toutes celles et

INADMISSIBLE !

A Grand Couronne, Vendredi 23 janvier, alors que les parents bloquaient dans le calme, depuis la veille, l'entrée du collège Renoir pour réclamer le maintien en éducation prioritaire du collège et des écoles du secteur, les CRS en gilet pare balles sont intervenues pour débloquent l'entrée. Pour le rectorat tout est normal! Et bientôt, sans doute, le même traitement pour l'école Delaunay à Dieppe elle aussi bloquée depuis trois jours?

Les parents et les enseignants ne sont pas des voyous !

Plutôt que des policiers, ce sont des moyens qu'il faut pour les quartiers populaires !

tous ceux qui osent contester l'ordre social existant, en particulier pour ceux qui se réclament du syndicalisme de lutte de classe.

Dans ce climat répressif, l'école est, selon la Ministre qui manie le langage guerrier, en « première ligne ». Cela se traduit par des propositions plus réactionnaires les unes que les autres du PS, de l'UMP et du FN. Cela se traduit également par les déclarations inquiétantes de la ministre Vallaud-Belkacem. Devant l'Assemblée, le 14 janvier, cette dernière a déclaré : « Même là où il n'y a pas eu d'incidents, il y a eu de trop nombreux questionnements de la part des élèves. Et nous avons tous entendu les « Oui je soutiens Charlie, mais », les « deux poids, deux mesures », les « pourquoi défendre la liberté d'expression ici et pas là ? » Ces questions nous sont insupportables, surtout lorsqu'on les entend à l'école, qui est chargée de transmettre des valeurs ».

Au nom de la défense de la liberté d'expression, le gouvernement entend visiblement décider de ce que chacun a le droit de dire ou de ne pas dire dans les écoles et les établissements. On veut nous imposer des leçons d'une « morale républicaine » à sens unique dont le contenu sera fixé par le gouvernement. On veut nous interdire de dialoguer librement avec nos élèves en s'attaquant à notre liberté pédagogique.

Au nom de la « lutte contre le terrorisme » on veut empêcher des questions gênantes d'être posées et débattues. Nos élèves et nous-mêmes, comme tout un chacun, ont le droit de ne pas « être Charlie ». Nos élèves et nous-mêmes avons le droit de remarquer que des assassinats ignobles à Paris contre des journalistes et des juifs suscitent davantage d'émotion et de condamnations officielles que l'assassinat de civils dans des expéditions militaires au Moyen-Orient ou en Afrique. Avec de telles prises de position, il y a fort à craindre que le nouvel « enseignement moral et laïc » ne soit qu'un « catéchisme républicain » pour vénérer l'Ordre et la Nation et que l'appel aux valeurs de la République n'entre en contradiction avec les inégalités de la société et de l'école. La CGT Educ'action rappelle son attachement au droit d'expression des élèves et des personnels et dénonce le climat répressif actuel, qui s'appuie sur des lois menaçant nos libertés. (Communiqué de la CGT Educ'action, Académie de Rouen)

